L'EMPLOI FEMININ MOTEUR DE CROISSANCE EUROPEENNE

Par Madame Béatrice Ouin (10/05/2010)

Madame B.Ouin est membre du Conseil Economique et Social Européen (CESE) ,journaliste de formation ; elle a été chargée de mission au secteur Europe et International pour la CFDT , directrice de communication au cabinet de JF Poncet jusqu'en 2004 pendant qu'il était Président du Conseil Général du Lot Et Garonne ;elle est très spécialisée sur la relation H/F :égalité ,promotion professionnelle ,égalité des droits , défense de la femme enceinte ,solidarité entre générations, etc...

B.Ouin se présente d'emblée comme une militante du mouvement féministe qu'elle a rejoint dès ses débuts (elle avait 15 ans en 1968). elle a alors décidé d'être du côté des travailleurs et l'est restée depuis cette époque. A la CFDT elle a travaillé sur les questions d'égalité H/F de 1985 à 1995. Le CSCE dont elle est une des 344 membres depuis 2006 est assez peu connu bien que né au traité de Rome et aussi ancien que la Commission de Bruxelles ;la raison en est que ne s'agit que d'un comité consultatif qui ne délivre que des "avis"; n'étant pas dans la réalité de l'action il n'en est que plus libre de lancer des idées ,d'autant plus riches que les membres sont issues des 27 pays de l'Union; cette Union avec l'élargissement est devenue passionnante dans sa diversité et le fait que tous les documents soient traduits dans toutes les langues (23) donne une base de réflexion à chacun ,quelle que soit la taille et l'alphabet de son pays. Les membres sont pour 1/3 des employeurs ,1/3 des syndicalistes ,1/3 des intérêts variés (associations d'agriculteurs ,de commerçants ,de consommateurs ,de professions libérales ...) .

Les "avis" du CSSE sont intéressants pour les "politiques" car ils donnent le point exact sur lequel la société civile a trouvé un large consensus . Il est vrai qu'il a fallu faire des compromis pour y parvenir mais avant d'arriver à ces compromis chacun a dû "bouger " . Ces "avis " sont donnés sur des sujets proposés par la Présidence tournante du conseil Européen ou par la Commission ou par le Parlement...150 avis sont votés par an . Le mandat des membres du CESE est défrayé mais non payé ;ces avis sont coûteux cependant car il faut les traduire en 23 langues ;ils ne doivent pas pour cette raison excéder 12 pages ,ce qui oblige à un effort de synthèse qui exige de la rigueur .

Voici une présentation de ce qu' a fait le CESE à la demande de la Présidence suédoise ; le sujet pour avis était :égalité des sexes ,croissance économique et taux d'emploi .Cette question présentait un grand intérêt en liant les 3 aspects mentionnés car elle a obligé à prendre du recul et permis de voir que c'est le travail des femmes qui avait tiré la croissance depuis 30 ans . En décidant de travailler à l'extérieur la femme a provoqué la création d'un grand nombre d'emplois salariés : crèches ,maisons de retraite, développement d'une nouvelle industrie agro-alimentaire (produits picard),de l'électro –ménager ,de l'industrie automobile (souvent 2 voitures par foyer) . Le pouvoir d'achat des ménages s'est accru et donc la consommation .La femme a pu disposer de ses propres revenus ,du droit à la retraite .Le développement technologique n'a pas toujours accompagné cette révolution parce que ,venant du monde féminin , elle n'a pas toujours été prise en compte , mais actuellement le rattrapage a lieu avec, notamment , le développement de l'informatique .

Par rapport à la question posée on s'est aussi interrogé sur la façon de calculer la croissance, sur sa nature .Et il est apparu qu'il fallait en revoir l'outil d'évaluation . Enfin on s'est demandé comment continuer à croître .Trois pistes ont été suivies :

<u>La première concerne le temps de vie et son organisation</u>.:On constate que l'on travaille quand on est jeune ie alors que les charges de famille sont lourdes (enfants jeunes ,parents vieillissants ,ados difficiles) . Cela contraint quelqu'un et c'est généralement la femme à faire des arrêts professionnels . Ceux –ci sont accordés par le biais " d'arrêts –maladie " ou de" congés sans solde" pour convenance personnelle . Dans le premier cas c'est limité et hypocrite ,dans le second , très pénalisant car on perd salaire et points de retraite . Alors comment réorganiser ce temps ?L'idée du CESE: pouvoir bénéficier de temps financé comme une retraite quand on en a besoin quitte à prolonger son activité une fois libéré de ces contraintes, au delà de l'âge légal de la retraite ,pour rattraper ce temps pris dans le besoin .

<u>La deuxième piste : la professionalisation des emplois de service</u> : les femmes confient "leurs biens " les plus précieux (bébés ,parents ,clés ..) à des personnes payées au minimum légal et même

pas du tout parfois . Ainsi en est-il du temps pris à faire de la conversation avec une vieille maman ,à faire de l'éducatif et de l'affectif avec un enfant ,à passer d'une maison à l'autre pour comptabiliser un nombre d'heures de travail suffisant . Or ce travail ,appris dans la sphère familiale ,est un travail "qualifié" non reconnu comme tel . Tant qu'il restera strictement féminin ,qu'il sera payé comme un travail non qualifié, cela pèsera sur l'image de la femme . Il faut que ces professions s'apprennent ,que ce travail soit rémunéré correctement ;alors les hommes accepteront ou choisiront aussi de le faire .

<u>Troisième volet :la mixité de l'emploi</u> . Il y a des professions féminines et des professions masculines ;on constate que lorsqu'une profession se féminise les hommes s'en vont (cf instituteurs, juges , maintenant médecins généralistes) .L'emploi se disqualifie les salaires baissent et on introduit le temps partiel qui n'est qu'une facilité . Et temps partiel veut dire salaire partiel ,retraite partielle . On constate que le bataillon des pauvres est essentiellement féminin ;ce sont des femmes qui se retrouvent seules avec des enfants ...des emplois précaires .La pauvreté aujourd'hui en Europe est féminine . Il faut donc travailler sur la mixité de l'emploi ,établir des salaires en rapport avec la réalité de la qualification et non le sexe .

Le combat pour l'égalité est donc un combat pour tous car c'est un combat pour la qualité de l'emploi ...pour plus d'emploi .C'est un combat contre le déficit démographique s'il permet aux couples de réaliser leur désir d'enfant tout en gardant leur emploi ;c'est un combat pour une société équilibrée et humaine .

Questions

1- Pourquoi lorsqu'un emploi se féminise les hommes le quittent-ils? réflexe primaire ? je ne sais pas ,je le constate sauf peut être dans les métiers du journalisme et de la communication où les hommes restent encore ;il y a ,je pense , plusieurs facteurs d'explication : meilleure réussite des filles à l'école ,emplois publics soumis à des concours d'où une bonne intégration des filles par exemple dans l'enseignement ,secteur qui ,de plus ,permet de concilier travail et vie de famille .Mais pourquoi les pères n'ont ils pas choisi cette profession qui leur aurait permis aussi d'élever leurs enfants ? Pourquoi les garçons qui sous la Troisième République étaient les seuls à faire ces métiers ont-ils cessé de le faire ? il faut avancer sur cette question .

Il y a sûrement un problème de représentation ;les mères ne conseillent plus à leurs garçons de faire ce métier ...Ceux qui choisissent d'être instituteurs en maternelle doivent se justifier ;c'est difficile ;il y a des cultures qui excluent l'un ou l'autre sexe ...l'école exclut les garçons ,le bâtiment les filles . Cela renvoie à la représentation de soi ,à l'éducation ...vaste sujet ;avec le temps les choses évoluent mais lentement ;la société a tout intérêt à la mixité de l'emploi ,car on constate que les équipes mixtes sont plus efficaces et plus rentables et... égalité ne veut pas dire identité .

2- Ya-t-il une véritable égalité entre H et F au travail ?

En droit non , en réalité oui . Sur les salaires la différence est de l'ordre de 15 % . En matière de pouvoir ,de responsabilités c'est vrai aussi . La promotion des femmes est freinée par les congés maternité qui sont ,il est vrai ,accompagnés de congés parentaux maintenant ; mais quand ceux ci sont accordés indistinctement ce sont les femmes qui les prennent . En Suède ils sont en train de devenir "intransférables". Si le père ne prend pas les jours qui sont les siens ceux ci sont annulés .C'est un progrès !

3 –Les entreprises peuvent-elles supporter le coût des changements sociaux de cette importance dans un contexte de compétition mondiale ,face à la Chine par exemple ? La société occidentale à des valeurs auxquelles aspirent tous les hommes ;les échanges du CESE avec les Chinois sur les thèmes d'une amélioration des conditions de travail ,de la prise en charge de la maladie ,de la vieillesse montrent que c'est aussi leur souci . C'est tout simplement plus difficile pour eux , mais ils manifestent dans les rues ,se battent pour changer les choses .Ce n'est pas en baissant les bras chez nous qu'on les aidera . Les entreprises européennes doivent déjà assumer beaucoup d'arrêts de travail sous forme d'arrêts maladie comme on l'a dit ;il faut remodeler l'organisation du travail .

La lutte contre la discrimination H/F nécessite toutefois une révision de la prise en charge sociale et des partages à effectuer pour y parvenir ,une lucidité sur l'enjeu que cela représente ,une évolution des mentalités . L'économie est faite pour l'homme et non l'homme pour l'économie.

Michelle Jéhanno